

- Industries pétrolières

Electricien(ne)



Description

Réaliser des installations électriques destinées à l'alimentation et l'asservissement des installations et équipements, à la signalisation et à l'éclairage. Procéder à la maintenance et au dépannage de ces installations. Pouvoir intervenir dans la mise en œuvre et le réglage de ces installations.

FAMILLE DE MÉTIER

Technique

CODE ROME

Environnement, Tendances & Expériences

Environnement et conditions de travail

Réalisation de travaux de construction ou de transformation de réseaux basse et moyenne tension
Recueil d'informations et analyse des données apportées par différentes interfaces numériques pour diagnostiquer un dysfonctionnement
Dépannage et entretien des réseaux et installations de distribution électrique
Préparation et réalisation des essais et des contrôles à réaliser
Vérification et essais des organes de sécurité (circuits de secours, groupes...) Détection des dysfonctionnements et risques électriques
Réalisation des travaux de maintenance prédictive, préventive et curative des équipements électriques sur un périmètre donné
Participation à l'amélioration des équipements et systèmes électriques
Renseignement et tenue à jour des tableaux de bord des interventions et des pannes
Etude et mise à jour des plans, des schémas et des notices constructeurs
Contrôle et application des procédures de sécurité et règles QHSE pendant les travaux
Renseignement des rapports journaliers et fiches d'incidents, sur différentes interfaces numériques

Expériences

Niveau BTS/DUT (BAC+2) ou BAC Professionnel ou CAP spécialisé,
Habilitations spécifiques associées au métier et aux travaux à réaliser

Savoir faire



Installation Et Maintenance Électrique

INSTALLATION ET RÉGLAGE

- Installer des réseaux basse et moyenne tension
- Configurer des boucles de régulation
- Diagnostiquer les dysfonctionnements

MAINTENANCE ET SÉCURITÉ

- Effectuer la maintenance des installations électriques
- Appliquer les consignes qhsse
- Renseigner les tableaux de bord